

N° 03/23 bis

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à une demande de crédit de Fr. 282'000.- pour le réaménagement des places de jeux de Montbenon et de la Promenade ainsi que la création d'une nouvelle place de jeux à la Renfile

Vallorbe, le 6 aout 2023 / ck

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de Mme Catherine Künzler, rapporteur, Messieurs Alexandre Séchaud, président, Ismael Fraga, Jérémy Kolly et Yann Nyffenegger s'est réunie en date du 28 juin 2023 sur la place de jeux de Montbenon. M. Kolly était excusé pour cette séance.

En ouverture de séance, M. Luigi Fiorito, a exposé les différents aménagements prévus dans le préavis. Nous le remercions pour ses explications ainsi que pour les précisions apportées à nos questions.

La commission apprécie que le réaménagement des places de jeux ait été étudié de manière à privilégier des matériaux locaux pour le revêtement de copeaux de bois, résistants et durables pour les éléments en panneaux de bois composites, tout en respectant la contrainte élevée des normes et en ayant le souci de rester raisonnable en termes de coûts.

Place de jeux de Montbenon

Comme présenté dans le préavis, l'ensemble des éléments actuels seront démontés et remplacés. Ils sont vétustes et non conformes aux normes en vigueur. Le bac à sable sera par contre maintenu en l'état. La commission propose qu'une table en bois avec bancs supplémentaires soient installés.

Place de jeux de la Promenade

Sur cet emplacement seules les balançoires seront remplacées, les autres jeux de 2011 sont encore en état. En revanche, le portail d'entrée, les bancs et table seront restaurés ; la place de jeux sera recouverte de copeaux et le bac à sable complété de sable afin de mettre à niveau ses bords saillants et de limiter leur dangerosité. La commission relève qu'il y aurait lieu également de restaurer la « grotte » (graffitis, banc cassé) et la cabane, elle fait remarquer aussi un éclat sur la fontaine qui la rend tranchante. De plus, la commission s'étonne du manque d'ombre et souhaite que l'endroit soit réarborisé.

Place de jeux de la Renfile

La commission salue l'idée de créer une nouvelle place de jeux au centre du village ; en effet on sait combien les interactions sociales et les activités physiques en plein air sont essentielles au développement des enfants. Cette proposition entre dans le cadre du réaménagement complet de ce quartier de Vallorbe. Une zone dédiée aux familles, propice aux rencontres et à l'échange, trouve donc tout naturellement sa place dans cet endroit. De plus, ce projet offre une valorisation des espaces publics, notamment dans le positionnement du parking (une ligne de places de parcs côté bâtiment plutôt qu'un parking de plusieurs rangées) qui permet un meilleur aménagement des berges de l'Orbe.

La commission relève que le montant d'investissement de Fr. 143'000.- pour cette place de jeux d'env. 400m² a été calculé au plus juste. Il est aujourd'hui indispensable d'acquérir des installations conformes aux normes et qui ne peuvent donc pas être réalisées à l'interne. Par contre, dans un souci de maîtrise des coûts, un maximum de travaux seront effectués par les services communaux comme par exemple l'installation des tables et bancs en bois, le revêtement de copeaux, la végétalisation, ...

Aussi, au regard de ce qui précède, et après délibération, la commission, à l'unanimité de ses membres, vous propose de voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Vallorbe

vu le préavis n° 03/23 de la Municipalité ;
ouï le rapport de la commission désignée pour l'étudier;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 282'000.- pour le réaménagement des places de jeux de Montbenon et de la Promenade ainsi que la création d'une nouvelle place de jeux à la Renfile;
2. de porter cette dépense au bilan comme nouveau compte à amortir en 15 ans ;
3. de financer ce montant selon les disponibilités de la trésorerie courante et / ou via le plafond d'emprunt.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

Pour la commission :

Alexandre Séchaud
Président



Catherine Künzler
Rapporteur

